

Image not found or type unknown



Obtention du badge aéroportuaire

Par **Minouche06**, le **19/01/2020** à **08:27**

Voilà actuellement je postule pour un poste de gouvernante à l'aéroport de Nice...il y a 11 ans mon accréditation a été refuser . Car 4ans auparavant je fréquente un mauvais garçon, je me suis retrouvée dans une affaire d'arnaque à l'assurance. Je n'ai jamais été jugé mon casier judiciaire et vierge. Aujourd'hui donc un peu plus de 15ans après plus aucune infraction. Je voudrais savoir si l'aéroport refait une demande de badge est ce je serai accrédité. Si le stic et toujours en vigueur. Merci

Par **Visiteur**, le **19/01/2020** à **12:28**

BONJOUR (les CGU du site rendent obligatoires le formules de politesse)

Il faut demander un extrait de votre casier afin d'être informée de ce qu'il contient.

Par **Minouche06**, le **19/01/2020** à **14:11**

Mon casier judiciaire volet 3 est vierge